

Bulletin de candidature à renvoyer
avant le 1^{er} décembre 2015

Madame Monsieur

Nom.....

Prénom.....

Date de naissance...../...../.....

Adresse.....

.....

Téléphone :

Courriel :

Dernière profession exercée (facultatif) :

.....

Je souhaite me porter candidat(e) au Conseil
des Sages de Besançon pour le mandat 2016-
2019.

J'ai bien noté que les candidatures feront
l'objet d'un tirage au sort en décembre 2015.

Fait à Besançon, le.....2015

Signature :

**POUR VOUS PORTER CANDIDAT(E),
merci d'adresser le bulletin de candidature
AVANT LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2015**

Par courrier à :

Ville de Besançon
Service Démocratie participative
Conseil des Sages
2 Rue Mégevand
25034 Besançon CEDEX

Ou déposez le au :

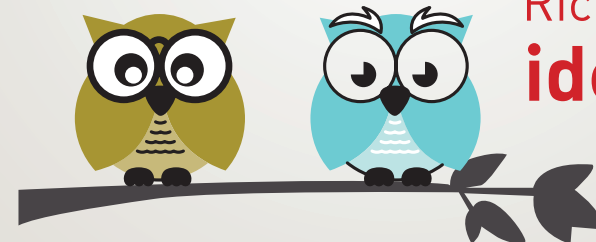
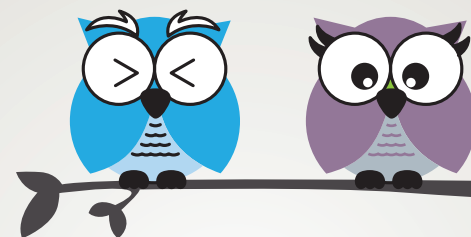
Service Démocratie participative
Centre municipal Sancey
27 rue Alfred Sancey
25000 Besançon

POUR EN SAVOIR PLUS :

Service Démocratie participative
Ville de Besançon
Tél. : 03 81 87 82 04
ou 03 81 61 51 44
conseil-des-sages@besancon.fr

La charte et le règlement intérieur du
Conseil des Sages sont disponibles sur
le site Internet de la Ville de Besançon
www.besancon.fr (rubrique Citoyenneté)
et sur demande au service Démocratie
participative.

Conseil des Sages de Besançon



Riche en
idées ?

Devenez
sage !

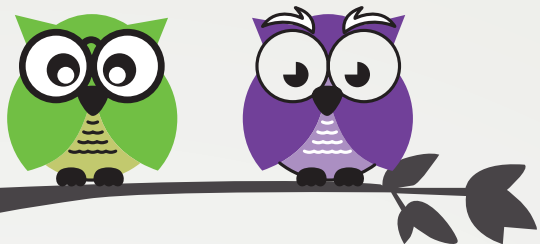


Ville de
Besançon



Depuis avril 2003, le Conseil des Sages est une instance participative de la Ville de Besançon, force de réflexion, de proposition et d'action au service de l'intérêt général et du mieux vivre ensemble.

QUI PEUT DEVENIR MEMBRE ?



Le Conseil des Sages est composé de 54 membres répondant aux conditions suivantes :

- être âgé de 60 ans et plus,
- résider à Besançon,
- ne pas être élu ou conjoint d'élu municipal,
- deux conjoints ne peuvent siéger ensemble,
- vouloir s'engager de manière volontaire et à titre individuel.

À QUOI JE M'ENGAGE ?

Les membres du Conseil des Sages siègent pour un mandat de trois ans renouvelable une fois.

Le travail s'organise autour de 3 séances plénières par an et de commissions thématiques se réunissant une fois par mois environ.

Chaque membre est tenu de faire partie d'au moins une commission.

COMMENT REJOINDRE LE CONSEIL DES SAGES ?

Pour ce mandat, peut faire acte de candidature toute personne résidant à Besançon, née avant le 31 décembre 1955, en renvoyant le coupon réponse ci-joint avant le 1^{er} décembre 2015.

Un tirage au sort déterminera les candidatures retenues.

L'installation du nouveau Conseil des Sages aura lieu en mars 2016.



L'ESPRIT DU CONSEIL DES SAGES

Le Conseil des Sages est un groupe composé de seniors volontaires, engagés individuellement, égaux, sans distinction aucune, ni hiérarchie entre eux.

Il ne se limite pas aux problèmes des retraités et des personnes âgées, l'objectif étant de s'ouvrir aux préoccupations de l'ensemble des habitants.

Il n'est pas un lieu de représentation politique mais une force de proposition au service de la collectivité.

LES BONNES RAISONS DE M'ENGAGER AU SEIN DU CONSEIL DES SAGES :

- S'impliquer dans la vie de la cité.
- Agir pour l'intérêt général.
- S'associer à des projets de la Ville de Besançon.
- Réfléchir aux problématiques de société actuelle et à venir.
- Débattre, échanger, rencontrer.
- Écouter, s'informer, développer sa curiosité.
- Avoir des rêves, unir ses forces...

QUELQUES EXEMPLES DE SUJETS TRAITÉS AU COURS DES MANDATS PRÉCÉDENTS

- Patrimoine et culture.
- Lien social : logement partagé, rencontre des générations, solidarités de voisinage.
- Citoyenneté.
- Développement durable : circuits courts, lutte contre le gaspillage.
- Cultures du monde.
- Le Conseil des Sages s'associe également à divers projets : Les Rendez-Vous de l'Age, travaux du Conseil Bisontin des Jeunes, etc.

Vous avez du temps, de l'énergie, des expériences à partager... Quel que soit votre parcours personnel et professionnel, vous avez un rôle à jouer dans votre ville !